

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

1 jour – 7 heures

+1h supplémentaire en cas de passage du QCM

Tarif

Formation hors contrôle de connaissances RGE (QCM RGE) :
250,00€ HT soit 300.00€ TTC par participant

Contrôle de connaissances RGE (QCM RGE) :
90.00€HT soit 108.00€TTC

Public

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...

Pré-requis

Maîtriser les fondamentaux de son métier

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en distanciel avec formateur

Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Profil de l'intervenant

Formation réalisée par un formateur agréé par Feebat sur le domaine : Isolation thermique par l'intérieur des bâtiments (ITI)

Informations complémentaires

Le passage du QCM RGE en présentiel nécessite un ordinateur portable ou une tablette.

Se munir d'une pièce d'identité qui vous sera demandée.

Objectif professionnel

Cette formation prépare le professionnel qui le souhaite à passer le contrôle de connaissances réglementaires (dit QCM RGE) relatif aux connaissances attendues à compter du 1er octobre 2025. La réussite de ce QCM RGE est une des conditions d'accès au signe RGE dans le domaine cité.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment
- Identifier les typologies et caractéristiques des isolants thermiques existants sur le marché
- Maîtriser les procédés d'isolation par l'intérieur pour les 3 catégories de travaux concernées (parois verticales, plancher haut, plancher bas)
- Comprendre les principaux écarts et pathologies observés sur ces 3 catégories de travaux et mettre en œuvre les moyens pour les éviter
- Respecter les exigences réglementaires,
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- Distinguer les pratiques en bâti moderne/contemporain et en bâti ancien
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions avec les autres corps d'états ou catégories de travaux
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux
- Formuler les recommandations d'usage
- Recueillir les besoins du client, argumenter ses choix techniques et économiques
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client

Contenu

Séquence 1: Connaître les principes et technologies d'isolation thermique par l'intérieur (ITI)

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment
- Identifier les typologies et caractéristiques des isolants thermiques existants sur le marché
- Maîtriser les procédés d'isolation par l'intérieur pour les 3 catégories de travaux concernées (parois verticales, plancher haut, plancher bas).

Séquence 2: Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec les travaux d'ITI

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés sur ces 3 catégories de travaux.

Séquence 3: Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une ITI performante adaptée au bâti moderne et contemporain

- Respecter les exigences réglementaires,
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances
- Analyser l'existant
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions avec les autres corps d'états ou catégories de travaux
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Définir les limites de prestations.



FICHE DESCRIPTIVE

FEEBAT module RENOPERF

Isolation thermique par l'intérieur des bâtiments (ITI)

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

1 jour – 7 heures

+1h supplémentaire en cas de passage du QCM

Tarif

Formation hors contrôle de connaissances RGE (QCM RGE) :
250,00€ HT soit 300.00€ TTC par participant

Contrôle de connaissances RGE (QCM RGE) :
90.00€HT soit 108.00€TTC

Public

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...

Pré-requis

Maîtriser les fondamentaux de son métier

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en distanciel avec formateur

Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Profil de l'intervenant

Formation réalisée par un formateur agréé par Feebat sur le domaine : Isolation thermique par l'intérieur des bâtiments (ITI)

Informations complémentaires

Le passage du QCM RGE en présentiel nécessite un ordinateur portable ou une tablette.

Se munir d'une pièce d'identité qui vous sera demandée.

Séquence 4 : Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une ITI performante adaptée au bâti ancien

- Comprendre les problématiques du bâti ancien
- Connaître les dispositifs existants d'accompagnement à la définition des programmes de travaux en bâti ancien
- Comprendre les principaux points de vigilance en bâti ancien
- Prendre en compte les interfaces et l'ordonnancement spécifiques au bâti ancien
- Définir les limites de prestations.

Séquence 5 : Vérification, réception et prise en main par l'utilisateur

- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux
- Formuler les recommandations d'usage.

Séquence 6 : Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières

- Savoir mener un entretien, argumenter ses choix, traiter les objections
- Recueillir les besoins du client
- Argumenter le choix technique et économique d'une ITI
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et revenu fiscal du client.

Critères et modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation (non-RGE) : QCM avec cas pratiques.

Pour les personnes souhaitant passer le QCM RGE, la réussite au test est de 24 bonnes réponses sur 30.

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.

